

# École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

## Fiche de poste

Année universitaire 2017-2018

### **Intitulé du poste :**

Maître assistant associé

320 h équivalents TD

Discipline : Art et techniques de la représentation

Enseignements : **représentation en architecture**

## **Présentation générale de l'école**

L'École d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ».

Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants –.

Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Après le tronc commun d'enseignement de 1<sup>er</sup> cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :

« Architecture & expérience », dirigée par Éric Lapierre ;

« Matières à penser », dirigée par Marc Mimram ;

« Métropoles », dirigée par David Mangin ;

« Transformation », dirigée par Isabelle Biro et Paul Landauer.

Cette identité pédagogique se renforce à partir de partenariats déjà concrétisés (École des Ponts Paris Tech, Master génie urbain de l'Université de Marne-la-Vallée, École d'urbanisme de Paris, École des ingénieurs de la ville de Paris...)

## **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école**

L'école dispose d'une unité de recherche, l'« Observatoire de la condition suburbaine », rattachée à l'UMR AUSser, dont le champ scientifique porte les relations entre la théorie architecturale, l'architecture du territoire et les enjeux environnementaux et énergétiques.

L'École a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du deuxième cycle ;
2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les quatre filières de master et les formations post-diplôme ;
3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

## **La « représentation » en architecture**

Jusqu'à présent, l'enseignement de la « représentation » se compose de l'apprentissage des outils du dessin du projet, qu'ils soient manuels ou numériques, des cours magistraux sur l'art moderne et contemporain, d'ateliers de graphisme et de communication visuelle, et de séances de croquis perspectif.

L'ensemble est réparti sur les trois années du cycle de licence. En master, mis à part un ou deux cours optionnels, les questions relatives à ce champ sont traitées au sein de chaque filière.

Aujourd'hui, l'École souhaite repenser l'ensemble ce champ d'enseignement, essentiellement à partir d'une remise à plat des enseignements de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année.

L'objectif général est de construire une vision transversale – de l'infographie au croquis à la main en passant par la communication visuelle – ancré sur l'idée de la représentation comme question architecturale.

Pratiquement, il s'agit de conserver un enseignement propédeutique de croquis perspectif à la main concentré en 1<sup>re</sup> année et de permettre ensuite aux étudiants d'aborder d'autres médias (photographie, vidéos, etc.), tout en poursuivant l'apprentissage du dessin d'architecture et de paysage. L'École souhaite également combler l'écart entre les modes de représentation considérés comme « sensibles » (dessin à la main, etc.) et ceux considérés comme plus « objectifs » (informatique par exemple) dans la mesure où l'architecture relève de manière indissociable de l'art et de la technique.

Enfin, il s'agirait aussi de réfléchir à des approfondissements qui pourraient être mis en place dans le cycle master, en lien ou non avec les filières.

## **Présentation des enseignements**

L'enseignant assurera :

- la coordination du champ représentation ; il est attendu du candidat de proposer, en relation avec le Conseil de l'enseignement, une réorganisation des enseignements actuels et de leur contenu, et d'envisager l'ensemble du champ comme une entité cohérente autant dans le fond (énoncés des cours, contenus, principes) que dans la forme (recrutement, grille pédagogique, ventilation des ECTS).

- un cours magistral en 2<sup>e</sup> année d'histoire de la représentation en architecture (9 séances de 2h).

Ce cours définira la question de la représentation comme une problématique avant tout architecturale (conception et représentation sont liées, et choisir un document plutôt qu'un autre engage autant la pensée que la pratique). Il abordera la représentation en architecture à travers l'histoire.

L'objectif est que ce cours constitue un fondement théorique pour l'ensemble du champ à partir duquel se réorganiserait les enseignements.

- un enseignement de type « TD », en premier cycle, avec une équipe d'enseignants à coordonner (30h).
- un enseignement optionnel d'approfondissement en cycle master (12 séances de 2h).
- enfin, une participation significative et active au sein du laboratoire de l'École, l'Observatoire de la condition suburbaine.

### **Titres et diplômes**

Architecte ou non-architecte ayant une connaissance approfondie de la culture architecturale.  
Docteur souhaité.

### **Compétences attendues au regard du poste**

Pratiques et expériences reconnues dans le domaine de la représentation en architecture.  
Expérience dans l'enseignement.  
Expériences internationales.

### **Dossier de candidature et procédure d'admission**

#### Pièces à fournir

- Une lettre de candidature/ un curriculum vitæ
- En rapport avec les missions du poste :
  - . une vision pédagogique du champ représentation pour l'École d'architecture de la ville & des territoires : types et modes d'enseignements pour la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, etc.
  - . l'argument principal du cours d'histoire de la représentation en architecture, le plan détaillé (à titre indicatif) et une bibliographie raisonnée
  - . les objectifs et l'organisation de l'enseignement de TD de licence ainsi que l'enseignement optionnel de master
  - . le projet de recherche développé dans la cadre d'OCS.
- Un document présentant les travaux, ouvrages, articles ou mémoires attestant de l'expérience du candidat

#### Admissibilité

Sélection sur dossier.

#### Admission

Pour les candidat(e)s sélectionné(e)s, entretien avec un jury au cours duquel le (la) candidat(e) présentera sa démarche pédagogique.

### **Qui contacter (informations) ?**

La directrice des études, Mme Isabelle Calvi

[isabelle.calvi@marnelavallee.archi.fr](mailto:isabelle.calvi@marnelavallee.archi.fr)

01 60 95 84 17

**Envoi des candidatures**

Mme. La Directrice de l'ENSA de Marne-la-Vallée

Adresse : 12 avenue Blaise Pascal – Champs sur marne – 77447 Marne la vallée Cedex 02

**Jusqu'au 15 mars 2017**, cachet de la poste faisant foi.

**Les entretiens auront lieu le 21 mars 2017**